



# COMMUNE DE WUENHEIM

ANNÉE 2026, N° 2

MARS 2026

Retrouvez aussi des informations sur la page :

Internet de Wuenheim  
IntraMuros  
Facebook

## DANS CE NUMÉRO :

Lutte contre le frelon asiatique : pièges 2

CMJ : Tournoi de football 3

Végétalisation du cimetière 3

Collecte bio-déchets 3

16 ans : recensement 4

Nouveaux arrivants 4

Lutte contre le cancer 5

IntraMuros 5

Manifestations 5

Taille arbres 6

Taille haies 6

Inventaire participatif 7

Ecole : exercice incendie 7

Caritas recherche des familles 7

Qualité de vie 8

Ateliers JC Incriptions 9

## Journée Citoyenne le samedi 30 mai



## Armistice du 8 mai

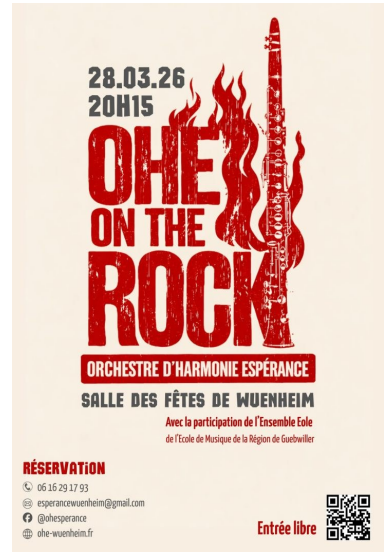


A l'instar des années passées, l'Armistice du 8 Mai 2026 sera commémoré par une brève cérémonie au Monument aux Morts à 11h00.



## Orchestre d'Harmonie Espérance Wuenheim

La 9<sup>e</sup> édition de la Journée Citoyenne se déroulera le samedi 30 mai 2026. Un rendez-vous désormais incontournable pour tous les habitants. De nombreux ateliers, accessibles à tous, seront proposés afin de permettre à chacun de contribuer selon ses envies et ses capacités. Que vous soyez seul, en famille ou entre amis, votre participation fera toute la différence !  
**Inscription en dernière page.**



## Opération Elsàssputz

### Grand nettoyage de printemps - Samedi 28 mars 2026.

La Commune de Wuenheim participera à l'opération. Il est fait appel à tous les habitants.  
**Rendez-vous à 8h30, devant la mairie,**  
👉 **Pensez à vous munir de gants.**  
Nous comptons sur votre participation nombreuse !



Soutien à Cécile Kohler, otage alsacienne détenue arbitrairement en Iran depuis bientôt quatre ans.

## S'INFORMER

### Cycle de vie du frelon asiatique Période de découverte des fondatrices, nids primaires et nids secondaires

#### DE MI-MARS À MI-MAI

**Présence de fondatrices**  
Emergence des fondatrices  
Vérifier la présence de fondatrices sur les fleurs, notamment les camélias ou les *Cotoneaster horizontalis*.



#### DE MI-ARIL À MI-JUILLET

**Découverte de nids primaires**  
Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : sous les toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, parasols...

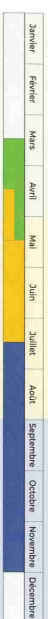


#### DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

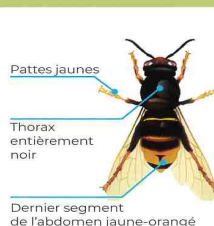
**Découverte de nids secondaires**  
Dans le quart supérieur des arbres (entre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, nordic walking, promenade avec le chien...  
(voir en page suivante comment différencier les nids secondaires d'autres structures, nids de pies, corbeaux, guil)



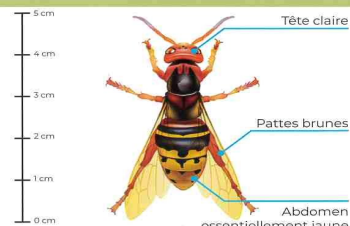
La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités humaines) pour construire son nid primaire.



## LE RECONNAÎTRE



**Frelon Asiatique**  
Taille réelle 3 à 3,5 cm  
**À détruire**



**Frelon Européen**  
Taille réelle jusqu'à 4 cm  
**À préserver**

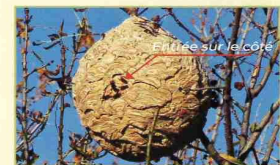
#### NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



#### NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égoût). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



#### NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pies ou corbeaux

## LE SIGNALER

**VOUS L'AVEZ VU ?  
SIGNALEZ-LE !**



Signalez un nid ou une observation d'individu sur [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)  
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : [referentfa68@gmail.com](mailto:referentfa68@gmail.com)  
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



## LES ENJEUX



**Protection des populations :** le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



**Protection de la biodiversité :** 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



**Protection de l'apiculture :** Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !  
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

## FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

## FRELON ASIATIQUE

**S'INFORMER  
LE RECONNAÎTRE  
LE SIGNALER**



## PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ, AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.  
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 dans le Haut-Rhin,  
dernier département de l'hexagone envahi.



Face à la progression du frelon asiatique, la commune renforce son action avec la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG). Dix pièges seront déployés afin de limiter la prolifération de cette espèce nuisible pour les abeilles et la biodiversité. Leur installation et leur suivi seront assurés par la Commune, avec l'appui de la Confédération et du référent intercommunal. Ces pièges seront installés dans un rayon d'un kilomètre autour des nids recensés l'an dernier, à proximité des zones de nourrissage (ruchers, espaces fleuris). Les habitants sont invités à signaler toute présence suspecte afin de contribuer à cette action collective.

**LES JEUNES  
DE WUENHEIM  
VOUS INVITENT  
LE 14 MAI 2026 AU  
TERRAIN d'ACTIVITES**

# Tournoi de football



Le Conseil Municipal des Jeunes, en partenariat avec la Municipalité ainsi que les associations Loisirs et Rencontres et Le Lien Local, proposera prochainement un tournoi de football ouvert à tous. Cet événement sportif et convivial sera l'occasion de rassembler les habitants autour d'un moment de partage, d'esprit d'équipe et de fair-play. Comme l'an dernier, 8 équipes de jeunes âgées de 9 à 18 ans maximum s'affronteront tout au long de la journée dans une ambiance dynamique et chaleureuse.

Les modalités d'inscription et l'organisation détaillée vous seront communiquées prochainement. En attendant, pensez à réserver la date et à constituer votre équipe !

## Végétalisation du cimetière

Toutes les allées et inter-tombes du cimetière ont été engazonnées.

**De nouvelles règles d'interdiction sont applicables :**

- interdiction d'arracher le gazon.
- interdiction de nettoyer les sépultures avec de l'eau de javel ou tout autres produits détergents non biodégradables : L'eau de javel brûle le gazon .



Le Nettoyage des monuments funéraires est donc autorisé uniquement à l'eau claire, à l'eau savonneuse ou à l'aide de produits biodégradables.

**Ces mesures visent à préserver la biodiversité et à améliorer le cadre de recueillement dans le respect de l'environnement.**

**Ensemble, faisons du cimetière un lieu plus paisible, plus vert, et plus respectueux de la nature.**



Merci de votre compréhension



Mairie de Wuenheim Mars 2026 || [accueil@mairie-wuenheim.fr](mailto:accueil@mairie-wuenheim.fr) || 03 89 76 73 13

## Biodéchets



La collecte des biodéchets du lundi 06 avril 2026 (Lundi de Pâques) est prévue le vendredi saint 03 avril 2026.

La collecte des biodéchets du lundi 25 mai 2026 est prévue le vendredi 22 mai 2026.



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**16 ANS**  
C'EST LE  
**RECENSEMENT !**



**Bientôt 16 ans ?**

**PENSEZ AU RECENSEMENT !**

**Pour qui ?**

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est  
obligatoire !

**Pourquoi ?**

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**

Rendez-vous en mairie ou  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



INSTAGRAM  
@armees\_jeunesse

LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse

X  
@DSNjeunesse

YOUTUBE  
@SCAarmees

## Nouveaux habitants : votre inscription en mairie

Vous venez de vous installer dans notre commune ? Pour faciliter votre arrivée et vous permettre d'accéder à diverses informations, nous vous invitons à compléter votre fiche domiciliaire disponible en mairie.

Lors de votre passage en mairie, vous recevrez également des informations pratiques :

- Liste des associations du village
- Calendrier des collectes des déchets
- Horaires d'ouverture des déchetteries
- Plan du village

Votre inscription en mairie permet également :

- De recevoir diverses invitations et informations municipales
- De transmettre au directeur des écoles la liste des élèves scolarisables
- De convoquer votre enfant pour le recensement militaire à 16 ans
- De recevoir le programme des activités sportives et culturelles des congés de printemps et d'été

### Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Un livret de famille



## Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez vous inscrire en mairie ou en ligne.

**En mairie :** Présentez une pièce d'identité en cours de validité photocopie recto-verso) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone...).

**En ligne :** Rendez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique « Particulier / Élections », et laissez-vous guider. Il vous suffira de fournir des copies numérisées de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Nous restons à votre disposition pour toute question !**

## Site internet de Wuenheim

<https://www.mairie-wuenheim.fr/>

Restez informés en temps réel grâce à l'application IntraMuros.



Actualités de la commune, événements, alertes, informations pratiques... tout est accessible directement sur votre smartphone. Simple et gratuite, l'application vous permet de ne rien manquer de la vie locale. N'hésitez pas à la télécharger et à activer les notifications pour rester connecté à votre commune au quotidien.

**Marche populaire** Les randonneurs du Hartmannswillerkopf organisent leur marche les **09 et 10 mai 2026**.



## Histoire et Mémoire

« Tour du ban le lundi de Pentecôte, le **25 mai 2026**. »

## Marché aux puces

Marché aux puces à Wuenheim le dimanche 14 juin 2026 organisé par l'amical des Sapeurs Pompiers de Wuenheim.



## Fête-Dieu



À l'occasion de la Fête-Dieu, célébrée le dimanche 7 juin, la traditionnelle procession se déroulera dans les rues du village. Comme chaque année, la circulation et le stationnement seront interdits sur le parcours de la procession pendant toute la durée de la manifestation.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur coopération.

## Semaine nationale de lutte contre le cancer



La collecte annuelle débutera à Wuenheim du **1er avril au 31 mai 2026**.

Merci de bien vouloir réserver un bon accueil aux quêteurs :

Mmes **Geneviève Felmy, Monique Heitzler, Véronique Schaller, Sandrine Weber,**  
M. **François Siffert**

La **référente élue** pour cette collecte est **Mme Sabine Jud, Adjointe Municipale**.

Si vous souhaitez participer bénévolement à cette quête, qui a lieu chaque année dans notre commune, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie. Par avance, nous vous remercions pour votre engagement et votre générosité.



**caléo**  
Votre service de Proximité

 **URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00**

 **URGENCE EAU : 03 89 62 25 01**

**enedis**

Contactez directement le service d'urgence dépannage au **0972 675 068**

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

**Fiche technique élagage**

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes ainsi que la sécurité du réseau public d'électricité, Enedis réalise des travaux d'entretien de la végétation à proximité des ouvrages électriques.

### Comment se partagent les responsabilités pour l'élagage ?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201),
- les arbres plantés en domaine privé après l'installation de la ligne électrique.

Dans ces cas : l'élagage doit être réalisé **par le propriétaire** après envoi d'une DT-DICT (<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>) à Enedis et **après réception** d'informations sur les **mesures de sécurité** de la part d'Enedis. La prise en charge des coûts de travaux revient au propriétaire.

L'élagage est à la charge d'Enedis dans tous les autres cas. Chaque propriétaire en est informé au préalable et la prise en charge financière revient à Enedis.

### Quelles sont les distances réglementaires ?

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

**LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts**  
Attention : les distances varient selon les types de lignes.

isolateurs rigides      isolateurs suspendus

**LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts**

En agglomération      Hors agglomération

**LIGNES ISOLÉES (BT)**

Pour en savoir plus : <https://www.enedis.fr/l-elaqqe-et-la-securite>

© Agence de communication - Septembre 2019 | DR CVL

### Consignes de sécurité :

- **informer Enedis** de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique,
- **ne pas planter** ou laisser pousser des arbres aux abords de tout ouvrage électrique,
- veiller à **entretenir** régulièrement sa végétation.

### A noter :

Les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par Enedis ou l'entreprise prestataire suite à élagage.

**Le propriétaire privé à l'obligation de laisser l'accès à la zone d'élagage.**

**Je protège les oiseaux et la biodiversité**

**JE NE TAILLE PAS MES HAIES**  
du 15 mars au 31 juillet

## Pourquoi ne pas tailler les haies du 15 mars au 31 juillet



Ne pas tailler les haies pendant cette période est lié à la période de nidification des oiseaux. Les haies sont souvent des endroits privilégiés pour la construction des nids par les oiseaux, et ce, dès le début du printemps. Les arbustes sont leur habitat naturel, et ils sont habitués à y trouver refuge et sécurité. Si vous taillez les haies pendant la période de nidification, vous risquez de perturber les oiseaux et de détruire leurs nids. En outre, la perturbation des oiseaux peut les empêcher de se reproduire et causer une diminution de la population d'oiseaux dans votre jardin.

# Inventaire participatif du patrimoine de Wuenheim

Samedi  
8  
AVRIL  
2026



CHÂTEAU DE  
LA NEUENBOURG



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA  
RÉGION DE GUEBWILLER

## DESCRIPTIF

Aidez-nous à **inventorier le patrimoine de la commune de Wuenheim** et à mettre en lumière ses trésors.

Une journée placée sous le signe de l'inventaire, en compagnie du service Pays d'art et d'histoire de la CCRG, en charge de recenser, documenter et valoriser le patrimoine local.

L'occasion de (re)découvrir ensemble les richesses parfois méconnues de notre territoire.

- RDV devant la mairie de Wuenheim le samedi 18 avril à 10h
- De 10h à 16h
- Prévoir un repas tiré du sac

## LOCALISATION & COORDONNÉES

### Organisé par

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

### Adresse

61 rue Principale, 68500 Wuenheim

### Contact

Tel. 03 89 62 56 22

## Caritas Alsace recherche des familles d'accueil de vacances pour l'été 2026

Été 2026 : offrez des vacances qui changent des vies ! Chaque été, de nombreux enfants restent privés de vacances. L'Accueil Familial de Vacances (AFV), porté par Caritas Alsace, propose à des enfants de 6 à 10 ans de vivre des vacances enrichissantes au sein de familles alsaciennes. Et si, cette année, vous deveniez famille de vacances ? Deux périodes d'accueil : Du 7 ou 21 juillet ou du 21 au 31 juillet. Inscriptions jusqu'au 30 avril 2026 [ciunaite@federationcaritasalsace.org](mailto:ciunaite@federationcaritasalsace.org) 06 25 22 34 49 Plus d'informations : <https://www.caritas-alsace.org/poles-activites/solidarite-familiales/afv-efv/>

Devenez famille de vacances !

ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

Contact :  
[afv@federationcaritasalsace.org](mailto:afv@federationcaritasalsace.org)  
06 25 22 34 49  
[caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org)  
Caritas Alsace Réseau Secours Catholique  
[@caritasalsace](#)



Pour être au top de la sécurité,

## Exercice incendie à l'école primaire

Un exercice incendie s'est déroulé le mardi 17 mars au matin à l'école primaire de Wuenheim. Cette simulation, organisée dans des conditions réelles, a permis de tester les procédures d'évacuation et de sensibiliser les élèves ainsi que le personnel aux bons réflexes en cas d'incendie.

# Quelques règles qui participent à la qualité de la vie

## **TRANQUILLITE PUBLIQUE :**

**Nous vous remercions d'observer les règles usuelles en vue d'assurer la tranquillité publique et le respect du voisinage.**

Par ailleurs, il est demandé à tous les utilisateurs du terrain d'activités, rue du Vieil Armand, de veiller à l'application du règlement d'utilisation affiché sur le terrain. L'accès aux véhicules deux roues, quatre roues et chevaux est interdit.

## **TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE - BRUIT DU VOISINAGE**

Il est rappelé que l'utilisation d'engins et/ou d'outillage bruyants (tondeuses à gazon – tronçonneuses – disqueuses – raboteuses ....) ne doit pas causer de gêne pour le voisinage et est interdit les dimanches et jours fériés. Cette gêne ne se fait pas uniquement sur l'intensité du bruit, mais aussi sur la durée !

« Les bruits de voisinage sont des **bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores**. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. »

## **PROPRETE :**

**Le règlement sanitaire départemental mentionne les devoirs de propreté incombant aux riverains (propriétaires ou locataires) de rue, route ou chemin public ou privé :**

-désherber sur toute la longueur des propriétés

-élaguer les haies, arbustes ou arbres dépassant des propriétés

-nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux. Il est rappelé aux habitants qu'il leur incombe de ramasser les feuilles mortes devant leur propriété.

**Par ailleurs, suite aux orages et rafales de vent de plus en plus fréquents et violents, il est recommandé à toutes les personnes concernées de procéder à l'élagage régulier des arbres à l'intérieur de leur propriété, ceci afin d'éviter qu'ils ne tombent sur la voie publique ou chez les voisins.**

**Ruisseau « Wuenheimerbach » :** il est demandé de ne rien jeter, ni déposer dans le lit du ruisseau ou sur ses berges (pas de gravats, pas de tonte de gazon ou autre ....) **et de procéder à l'enlèvement des arbres morts à proximité des berges du ruisseau, ceci sur toute la longueur du ruisseau situé sur le ban communal.**

**Respect du ban communal :** il est demandé de veiller à l'environnement et de ne pas laisser traîner ou casser sciemment des bouteilles, de dégrader des sentiers communaux et l'abribus, place de Gaulle.

## **NOS AMIS LES CHIENS :**

Il est rappelé aux propriétaires de chiens : que les chiens doivent être tenus en laisse; que leur divagation est strictement interdite qu'ils sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage qu'il ne faut pas laisser les chiens faire leurs besoins sur les trottoirs et autres rues (ou ruelles) publiques; qu'ils sont civilement responsables des dégâts ou accidents dont leur animal peut être la cause ;qu'il y a lieu de respecter la loi concernant les animaux dangereux et errants en application depuis le 01/07/1999.

**Par ailleurs, il a été signalé par les locataires des chasses communales, une recrudescence de chiens non tenus en laisse dans la forêt et dans le vignoble.**

## **NOS AMIS LES CHEVAUX :**

Plusieurs réclamations sont parvenues en mairie concernant la circulation des chevaux dans le village, notamment au sujet de la détérioration de chemins ruraux et des crottes en pleine rue ou sur la piste cyclable.

**Il est rappelé aux cavaliers : de ne pas emprunter les chemins ruraux par temps de pluie; de ramasser les crottes principalement dans les rues macadamisées et sur les pistes cyclables.**

## **DECHETS ET FEUX :**

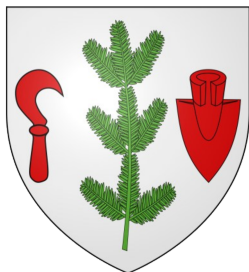
**Le brûlage à l'air libre (même en incinérateur individuel) ainsi que la production continue et prolongée de fumée épaisse sont interdits (Art. 84 et 99.9 du Règlement Sanitaire départemental).**

**L'utilisation de barbecue est autorisée sous conditions de ne pas "enfumer" ses voisins.**

## **VEHICULES A MOTEUR :**

Il est de plus en plus signalé en mairie **des nuisances sonores** dues aux motos et autres mobylettes bruyantes. Ont également été signalée **la vitesse** de certains véhicules dans le centre du village ainsi que le non respect des règles de stationnement.

Ces faits ont été transmis aux forces de l'ordre qui procéderont à des contrôles de vitesse et autres.



30 MAI 2026

  
Journée  
Citoyenne

[Journée citoyenne | Les outils \(journeecitoyenne.fr\)](http://journeecitoyenne.fr)

Chers habitants de Wuenheim,

La municipalité vous invite depuis plusieurs années à une Journée Citoyenne. Cette journée conviviale permet de manifester une solidarité au service de la communauté villageoise et de favoriser la rencontre des habitants qu'ils soient anciens, nouveaux, jeunes ou moins jeunes. Nous comptons sur votre présence.

Le conseil municipal.

Pour vous inscrire [à l'un des 15 chantiers](#) (voir au verso de la page) comme bénévole ce jour-là et nous permettre d'organiser au mieux la journée, merci de déposer ce coupon au secrétariat de la mairie ou dans la boîte aux lettres, ou l'adresse mail : [accueil@mairie-wuenheim.fr](mailto:accueil@mairie-wuenheim.fr) avant le 11/05/2026.

**Le rendez-vous est fixé au samedi 30 mai 2026 à 7h45 à la salle des fêtes d'où sera organisé le départ général vers les différents chantiers après la constitution des groupes de travail.**

**Merci d'apporter le petit outillage nécessaire pour votre atelier.**

**Pour vos questions, merci de vous adresser à la mairie au 03 89 76 73 13 ou [accueil@mairie-wuenheim.fr](mailto:accueil@mairie-wuenheim.fr)**



✂

Nom .....Prénom .....

Adresse.....

Tél.....Mail :.....

→ Combien de personnes de votre foyer souhaitent participer à cette journée ?.....

→ Dans quel type de chantier avez-vous envie de vous investir ?.....

→ Souhaitez-vous participer au repas qui sera servi à la Salle des Fêtes (offre réservée uniquement aux participants à la journée citoyenne) ?

Oui Combien de personnes ?.....

Non

COMMUNE DE WUENHEIM

<u>Ateliers</u>	<u>Responsables</u>	<u>Description</u>	<u>Intervenants</u>
<u>Vignoble 18/04/26</u> + <u>Vignoble 30/05/26</u>	<u>Valérie GLAENTZLIN en relation avec Président Syndicat</u>	<u>Alvéoles Schorenweg</u>  <u>Chemins vignoble</u>	<u>Syndicat Viticole</u>
<u>Fleurissement</u>	<u>Christophe SCHALLER</u> <u>Monique HEITZLER</u>	<u>Plantations des massifs, bacs à fleurs dans le village</u>	
<u>Divers travaux Pôle communal et salle des Fêtes</u>	<u>Jean-Marc WEBER</u>	<u>Travaux divers</u>	<u>O.M.S.L.</u>
<u>Sapinière</u> + <u>Verger</u>	<u>Bernard HORNY</u>	<u>Nettoyage de la parcelle sapins</u>  <u>Fauchage, débroussaillage verger</u>	
<u>Fabrication des bancs</u>	<u>Christian REEB</u>	<u>2 bancs aire de jeux centre village</u>	
<u>Peinture sur décoration</u>	<u>Fabienne GARCETTE</u>	<u>Peinture décoration + maquette église</u>	
<u>Atelier cuisine</u>	<u>Valérie GLAENTZLIN</u>	<u>Elaboration d'un repas pour les participants (volumétrie d'au moins 100 personnes)</u>	
<u>Atelier cuisine</u>	<u>Carole VENTURINI</u>	<u>Préparation salle et services salle fêtes et rangement de la salle</u>	
<u>Bâtiment CPI</u>	<u>Stéphane ARNOLD</u>	<u>Bâtiment CPI</u>	<u>Sapeurs-pompiers</u>
<u>Aire de jeux centre village</u>	<u>Florian FOURQUEMIN</u>	<u>Rénovation mur du cimetière</u>	
<u>Ecole</u>	<u>Sabine JUD</u>	<u>Marquage au sol des jeux cours de récréation</u>	<u>Conseil municipal des Jeunes</u>
<u>Entretien City-parc</u>	<u>Sabine JUD</u>	<u>Entretien du site</u>	<u>Conseil municipal des Jeunes</u>
<u>Chapelle</u>	<u>Christophe Schaller</u>	<u>Repeindre la statue de la chapelle</u>	
<u>Eglise</u>	<u>Catherine Emberger</u>	<u>Eglise : lasure porte principale, porte de la sacristie et porte PMR (côté rue de l'église)</u> <u>Nettoyage du parvis</u>	
<u>Rampe route de Cernay</u>	<u>Jérôme Pascoli</u>	<u>Rampe en bois : renfort et/ou remplacement de poteaux en bois</u>	